

naire de fidèles encombra la vaste enceinte de l'église et se succéda en flots pressés auprès du catafalque.

Tous voulaient contempler une dernière fois cette douce figure où se reflétait encore toute la sérénité d'une âme sainte ; tous voulaient faire toucher à ses mains quelques objets de piété.

On se disputait, comme une relique précieuse, une feuille, une fleur des nombreuses couronnes dont l'amitié et la piété avaient honoré sa tombe. On ne pouvait se lasser de le contempler ; il semblait que sa bouche éloquente parlait encore et versait le baume d'une cœleste consolation dans le cœur de tous ses amis pressés autour de lui.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 5 février dernier, à neuf heures.

Autour d'un cercueil de bois d'une simplicité touchante, ne brûlaient que cinq ou six cierges.

Nulle tenture, nul ornement : jusque dans la mort, le fils de saint Ignace gardait son vœu de pauvreté ! jusqu'au moment solennel où la voix publique proclamait ses rares vertus, ses merites éminents, sa sainteté, il accomplissait à la lettre son vœu d'humilité chrétienne !

L'église du Gesù était encombrée comme aux jours des plus grandes solennités. Et ce n'était pas pour faire partie d'une suite paradant par les rues qu'on s'y était rendu. On était là pour prier, pour verser des larmes avec des prières venant du cœur.

La cérémonie funèbre était présidée par Sa Grandeur Mgr. de Montréal, ayant pour ses de ix assistants d'honneur deux supérieurs des maisons des Jésuites, les RR. PP. Vignon, supérieur de la maison des Trois Rivières, et Schez, supérieur de la maison de Québec.

Le Rév. P. Turgeon, recteur du collège Ste. Marie, était célébrant à l'office.

Au chœur, on remarquait d'abord, Leurs Grandeurs NN. SS. Taché, archevêque de St. Boniface et O'Brien, archevêque d'Halifax, le vénérable bienfaiteur de nos grandes œuvres catholiques, Mgr. Vinet, le Rév. Père Hudon, provincial des Jésuites, le Rév. Père Charaux, supérieur du noviciat du Sault-au-Récollet, etc.

A dix heures et demie, la foule se retira silencieusement ; et bientôt après un nombreux cortège de prêtres, de religieux et de citoyens, surtout les membres du Tiers-Ordre en corps, suivit les restes du v'néré défunt jusqu'au noviciat des RR. PP. Jésuites au Sault-au-Récollet, où il a été déposé dans le caveau de la Compagnie.